

14 JANVIER 2020

La séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-la-Mérisse (MJC) des Jardins de Magnyville, tenue au centre communautaire, après le 1^{er} janvier, a débuté à 19 heures. Le thème de la soirée est « Le projet de loi de finances pour 2020 ». Monsieur Jean-Pierre, directeur général et secrétaire-banquier, est aussi présent et agit comme secrétaire.

Quelques de la soirée

Monsieur Jean-Pierre, secrétaire, informe l'assemblée que la séance ordinaire est ouverte à 19h00.

2 personnes étaient présentes dans la salle.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

Étaient présents les membres du conseil suivants :
Monsieur Raymond Lecomte, du poste no 1
Monsieur Jean-Pierre, du poste no 2
Madame Marie-Eve Beaudin, du poste no 3
Monsieur Alexandre Beaudin, du poste no 4 ABSENT
Monsieur Jean-Pierre, du poste no 5
Monsieur François Lefebvre, du poste no 6

2. ORDRE DU JOUR

2.1. Adoption de l'ordre du jour

Resolution 2020-01-001 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Marie-Eve Beaudin et accordé à l'unanimité des voix, le thème de la soirée et l'ordre du jour tel que remis aux membres et présenté ci-dessous.

est ADOPTÉE «4

14 14 04 04

ORDRE DU JOUR

- 3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES
 - 3.1 Adoption du procès-verbal du 10 décembre 2019
 - 3.2 Adoption du procès-verbal du 17 décembre 2019 (Budget)
 - 3.3 Adoption du procès-verbal du 17 décembre 2019 (2 modifications)
 - 3.4 Adoption du projet de règlement n° 2020-078 établissant les taux des taxes et qui servira pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception.
 - 3.5 Adoption du règlement n°2019-360 pour augmenter le fonds de réserve
 - 3.6 Remerciement pour le directeur général et l'adhésion à l'ARMO et aux associations professionnelles
 - 3.7 Début d'un projet financé par le Fonds de développement des entreprises (FDE) - Plan d'aménagement, travaux, exécution et suivi d'une grande construction au Parc du Triomphe
 - 3.8 Titre de position de la municipalité concernant l'implantation d'un CPE sur son territoire
- 4 FINANCES ET TRÉSORIÈRE
 - 4.1 Adoption des comptes à payer
- 5 INFORMATIONS SERVICES ET ASSOCIATIONS
- 6 INFORMATIONS AUX CITOYENS DE LA MARIÈGE

